



VIVRE À VOUREY

.....
JUN 2016

BULLETIN MUNICIPAL n° 89
.....

Réhabilitation / Extension de Val-Marie





Chères Voureysiennes,
chers Voureysiens

Je souhaite tout d'abord la bienvenue aux nouveaux habitants et professionnels qui se sont installés dans notre commune et ils sont nombreux durant ce premier semestre à avoir choisi notre beau village. Je les invite à découvrir le travail de notre commission "communication" orchestrée par

Daniel Blanc à travers ce "Vivre à Vourey" mais aussi par le biais de notre site internet <http://www.commune-vourey.fr/> et la brève mensuelle dont l'abonnement gratuit peut se faire, via le même site, en bas de la page d'accueil.

Notre conseil municipal a pour objectif de conserver et entretenir un lien étroit entre les associations, les habitants et nos partenaires qui innovent et proposent à la population des manifestations de qualité. Vourey-Sports a créé le premier salon de la bière avec "Chop'In Vourey", les Compagnons de Volvredo réitèrent le fameux Rétroval, les gendarmes de Moirans sont venus à la rencontre de la population et ont présenté les opérations "participation citoyenne" et "tranquillité vacances".

Plusieurs associations se sont mobilisées pour soutenir et encourager l'association "Nos enfants Menkes", des artistes, commerçants et bénévoles se mobilisent toujours avec autant de joie pour partager leur passion avec les enfants des TAP, les commerçants du marché s'activent pour proposer une animation estivale et faire que la place soit un lieu convivial tous les dimanches matin. Les associations continuent à offrir un programme divers et varié, les écoles participent aux temps forts de la municipalité comme celui des commémorations, et vous tous qui venez partager toutes ces actions faites vivre notre village même au-delà de nos frontières.

Vourey c'est aussi des mariages avec des arrivées prestigieuses en hélicoptère, en limousine, voire des cérémonies fortes en émotions. C'est aussi des naissances bien nécessaires pour notre école communale qui verra à la rentrée une de ses classes fermer.

Et malheureusement également de douloureux départs. Mes pensées vont aujourd'hui plus particulièrement à Loan et sa famille. Ce jeune homme qui l'été dernier avait été mis à l'honneur (Vivre à Vourey n° 83) pour son trophée de l'évolution professionnelle vient de nous quitter à l'âge de 20 ans.

Tout n'est pas facile dans la gestion de notre commune mais c'est toujours avec autant d'énergie et un peu plus d'assurance que nous remplissons notre mission. Le budget que nous avons voté a été beaucoup travaillé pour répondre à toutes nos obligations et contraintes financières. Les comptes sains des anciennes municipalités nous permettent de ne pas augmenter, cette année encore, les taxes municipales. Seuls les taux de la CAPV augmenteront pour financer de nouveaux services.

Avec les 33 autres communes du Pays Voironnais nous continuons à chercher des solutions pour mutualiser des compétences et ainsi faire des économies en maintenant une qualité de service.

Côté travaux, Jean-Paul Décard et nos agents ont suivi le chantier de l'espace familles élaboré et budgétisé par l'ancienne municipalité. Il est désormais terminé et peut être loué le week-end.

Les travaux de Val Marie avancent à grands pas et leurs résidents seront bientôt dans des locaux sécurisés fonctionnels et agréables. Tout au long de l'été les travaux se poursuivront et de gros projets prendront forme toujours dans l'intérêt général.

Je vous souhaite à tous d'agréables et reposantes vacances.

Votre maire Fabienne Blachot-Minassian

Rappel des coordonnées électroniques de la commune

- www.commune-vourey.fr : site internet de la commune
- www.commune-vourey.fr/newsletter/ : pour s'abonner à La Brève, la lettre mensuelle de Vourey
- info@commune-vourey.fr : pour contacter le maire et les services communaux
- ccas@commune-vourey.fr : pour toute demande d'ordre social
- urbanisme@commune-vourey.fr : pour toute demande relative à l'urbanisme
- secretariat@commune-vourey.fr : pour tout ce qui touche aux services à la population, la citoyenneté
- education@commune-vourey.fr : pour tout ce qui est afférent aux écoles
- associations@commune-vourey.fr : communiquer avec la commission Animations
- communication@commune-vourey.fr : pour transmettre des informations à publier sur les supports de communication de la commune (site internet, panneau lumineux, Vivre à Vourey)

Etat civil

Naissances

- Sena UNAL, le 14 janvier 2016 à Voiron
- Adam KENMENOFF, le 20 février 2016 à Voiron
- Liliann BARATTO, le 26 février 2016 à Voiron
- Océane NOILHAC, le 2 mars 2016 à Voiron
- Onur UNAL, le 21 mars 2016 à Voiron
- Kassim AFFRI, le 23 mars 2016 à Voiron
- Lisa LOMBARD, le 5 avril 2016 à Grenoble
- Giulia BORTOLATO, le 19 avril 2016 à Voiron
- Eymen ARSLANTAS, le 1^{er} mai 2016 à Voiron

Mariages

- Fatma Zohra ZINET et Cédric MONTI, le 13 février 2016
- Catherine SURR et Emmanuel BLANC, le 16 avril 2016
- Sabine PARDO et Xavier VEYRON, le 7 mai 2016

Décès

- Mme Monique SAQUE veuve BURBA, le 4 février 2016 à Vourey
- Mme Jeaninne HARRAULT veuve GRUAT, le 16 février 2016 à Vourey
- M. Jean VERDET, le 20 février 2016 à Vourey
- M. Loan MIGUET, le 4 mars 2016 à Vourey
- Mme Eliane LAMBERT veuve MARECHAL, le 15 avril 2016 à Rives

Urbanisme

Permis de construire

- DUMAS Pierre, 140, route des Rivoires, rénovation habitation
- LEBEL Franck, Les Pierres Blanches, habitation
- JACQUEMIER Patricia, 100, le Grand chemin, habitation

Déclarations préalables accordées

- BEJAOUI Mehdi, 20, le Grand chemin, abri de jardin
- GAUTHIER Mickaël, 170, route des Rivoires, abri de jardin
- GAMMINO Jacques, 425, le Grand chemin, pergola
- PETRIER Romain, 130, rue de la Mayette, abri de jardin
- ZAMBITTO Jean-Marie, 415, route de l'Eglise, auvent + vélux
- PINHEIRO Michel, 55, route des Rivoires, piscine
- PROFICHET Johan, 225, chemin du Bayard, piscine

Numéros de secours avant l'été



Vous êtes nombreux à nous demander la liste des médecins et pharmacies de garde. Nous ne pouvons pas vous les fournir. Les médecins soumis à une garde régulée par l'Agence régionale de santé (ARS) n'ayant pas le droit de faire de communication sur leurs gardes.

En revanche, vous voulez connaître le médecin de garde ? Faites le 15, l'organisme de régulation vous orientera vers

le praticien de garde. Quelles sont les pharmacies de garde de votre secteur ? Composez le 3915 (0,34€/min).

**"Une demi-heure de méditation
est essentielle
sauf quand tu es très occupé.
Alors une heure est nécessaire"**

Saint-François-de-Sales

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale

Lundi de 16 h à 18 h 30

Mardi, jeudi et vendredi

de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

Samedi de 10 h à 12 h

Numéros utiles

Mairie: 04 76 07 05 19

Fax: 04 76 07 79 61

Pompiers: 18- 112 depuis un portable

SAMU: 15

Gendarmerie: 17

ou 04 76 35 30 17

Médecin de garde / nuits / WE:

08 10 15 33 33 (prix d'un appel local)

Service de l'eau du Pays Voironnais:

04 76 67 60 10

Pour les urgences: 04 76 67 60 20

Rencontre avec le maire et les adjoints

**Le maire et les adjoints vous reçoivent
sur rendez-vous.**

Contactez le secrétariat de mairie

au 04 76 07 05 19

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal a lieu **le troisième jeudi**

de tous les mois impairs à 18 h 30.

Les réunions sont ouvertes au public

et vous êtes les bienvenus pour vous informer

sur la gestion du village.

Vivre à Vourey n° 89 - Juin 2016

Directrice de la publication : Fabienne Blachot-Minassian

Responsable de rédaction : Daniel Blanc

Comité de rédaction : commission communication

Crédits photos : mairie de Vourey (sauf mention)

Imprimeur : Editions Boursier - Tél : 06 08 86 29 44

Tirage : 800 exemplaires

Dépôt légal : 2^e trimestre 2016

Commémoration du 8 Mai 1945



La cérémonie s'est tenue dimanche 8 mai à 10 h devant le monument aux morts de Vourey. Une centaine de personnes était présente ce magnifique week-end prolongé de mai pour commémorer l'armistice qui mettait un terme à la seconde guerre mondiale.

Une dizaine d'enfants de l'école ont lu à la foule les phrases qu'ils avaient préparées afin de dire avec leurs mots : "Qu'est-ce que la guerre ? Qu'est-ce que la paix ?" En toute simplicité et authenticité, ils ont ensuite accompagné notre maire, Fabienne BLACHOT-MINASSIAN, au monument aux morts pour y déposer une jardinière de fleurs.

Les pompiers étaient présents ainsi que de nombreux porte-drapeaux dont celui des Chambarans pour écouter le texte du ministre, lu par une élue.

Enfin, avant la Marseillaise et dans le plus grand recueillement, la chanson de Michel SARDOU "Qu'est-ce que j'aurais fait, moi ?" a été proposée à l'assemblée.

Plan canicule - Le registre communal des personnes vulnérables

Le plan canicule a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'une canicule et de définir les actions à mettre en œuvre au niveau local et national. Il vise les personnes les plus fragiles, soit en raison de leur âge, soit en raison d'un handicap. Ce dispositif national est organisé autour de quatre niveaux d'alerte, coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologiques. A l'échelle de la commune, un registre est mis en place.

Le fonctionnement du registre

● A qui est destiné ce registre ?

Ce registre est destiné aux personnes âgées, handicapées ou isolées. Plus précisément, peuvent figurer sur ce registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile,
- les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes, ...).

● A quoi sert ce registre ?

Les personnes inscrites seront contactées par le CCAS pour s'assurer qu'elles font face à la chaleur sans danger et sans problème. Une oreille attentive pour apporter écoute, bienveillance, et si besoin, conseil et assistance.

● Quand ce registre est-il mis en œuvre ?

Phase d'élaboration : le registre est élaboré dans le cadre du niveau 1 du plan canicule. Ce niveau de veille saisonnière (vigilance météorologique verte) entre en vigueur automatiquement du 1^{er} juin de chaque année jusqu'au 31 août. En cas de chaleur précoce ou tardive les dates peuvent être décalées. A ce stade, il s'agit d'informer la population de la mise en place d'un registre, de mettre à jour les données existantes et de collecter les nouvelles inscriptions.

Phase d'actionnement : c'est à partir du niveau 3 de vigilance, dit d'alerte canicule, que le registre est actionné. L'alerte canicule est déclenchée par le préfet, qui s'appuie sur des seuils différents selon les départements. En Isère, les seuils d'alerte ont été fixés à une température de 34° le jour, associée à une température de nuit de 19° (ou plus). La probabilité de dépassement de ces seuils pendant trois jours consécutifs constitue le critère de base pour proposer une alerte.

Le contenu du registre

● Comment s'inscrire sur le registre ?

L'inscription sur ce registre est facultative et relève d'une démarche volontaire de la personne bénéficiaire. Une liste actuelle préexiste, recensant les personnes déjà inscrites la ou les années

précédentes. Une première étape consiste à mettre à jour cette liste. Toute nouvelle inscription se fait à l'accueil de la mairie et peut être faite :

- directement par la personne concernée
- indirectement par le biais d'un membre de la famille, d'un voisin, d'un ami, ...

● Quelles informations fournir ?

Pour être inscrit sur le registre, il convient de fournir :

- nom et prénom
- adresse et numéro de téléphone
- personne à prévenir en cas de problème

A noter que le système d'inscription étant déclaratif, les personnes attestent sur l'honneur de leur qualité. Aucune pièce justificative n'est à produire.

● Qui a accès au registre ?

Ce registre est confidentiel. Seules les personnes et services habilités pourront y accéder. Le cas échéant, ce registre pourra être transmis au préfet, si une telle demande est formulée.

Une fois inscrite sur le registre, toute personne a le droit d'accéder à ses données personnelles, de les modifier, ainsi que de demander sa radiation du registre à tout moment.

Si vous ou l'un de vos proches êtes intéressés pour vous inscrire sur ce registre, n'hésitez pas à vous rendre en mairie ou à solliciter tout renseignement complémentaire au 04 76 07 05 19.

Budget 2016, en quelques mots et images

Le budget primitif 2016 a été voté en conseil municipal le 7 avril dernier.

Équilibré en dépenses et en recettes il s'élève à 2 189 000 € : 1 139 129 € pour la section d'investissement et 1 040 880 € pour la section de fonctionnement.

Malgré la baisse significative des dotations de l'état initiée en 2015 et qui se poursuit en 2016, on veillera à la qualité des services

publics traditionnels (CCAS, écoles, entretien des bâtiments et des voiries...) et les subventions aux associations sont reconduites à leur niveau antérieur.

La baisse des ressources se traduira malheureusement par une réduction des investissements.

Pour la huitième année consécutive les taux communaux des impôts locaux (TH, TF, TFNB) n'augmenteront pas.

Etat des lieux

La situation financière de la commune est satisfaisante, les ratios (dépenses de personnel, endettement...) sont bons mais le désengagement de l'état (-35 000 € en 2016 qui s'ajoutent aux -20 000 € de 2015) incite à la plus grande prudence.

Pour la première fois depuis huit ans nous aurons recours à l'emprunt (70 000 €) afin de financer partiellement les 160 000 € que nous investissons dans la "maison Cardoletti" pour la création de deux commerces.

Comme chaque année les choix ont été difficiles, certains projets ont été validés et engagés (city stade, trappes de désenfumage au gymnase, aménagement de commerces,

éclairage public, voirie route du Vieron...) et d'autres sont différés notamment la mise en sécurité de la route des Rivoires car la subvention du conseil départemental est prévue en 2017.

Un mot sur les impôts locaux

En 2016 le Pays Voironnais s'est doté de la compétence culturelle avec pour conséquences entre autres, l'intégration du Grand Angle dans le budget intercommunal.

Auparavant le Grand Angle était administré conjointement par le Pays Voironnais (50 %) et la Ville de Voiron (50 %).

Ce changement implique une charge nouvelle de 540 000 € pour le Pays Voironnais

qui sera financée par la hausse des taux intercommunaux de l'impôt sur les ménages (TF et TH).

Les instances du Pays Voironnais auraient souhaité que les communes baissent d'autant leurs propres taux afin de ne pas "surcharger" le contribuable.

A Vourey nous avons fait le choix comme la plupart des communes de ne pas absorber sur le budget communal la nouvelle charge qui incombe au Pays Voironnais.

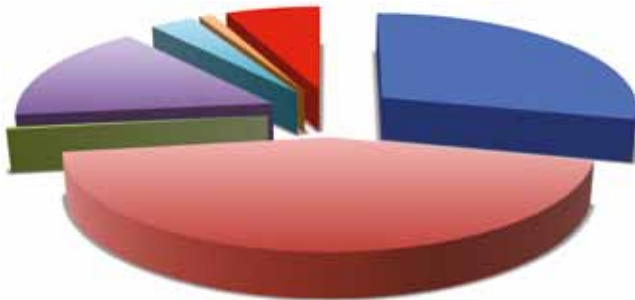
Les taux communaux sont donc inchangés :

TH : 13,58 %

TF : 19,85 %

TFNB : 55,05 %

Dépenses de fonctionnement



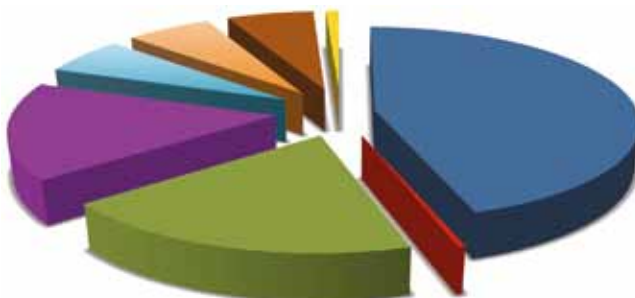
■ Charges à caractère général 301 685 € (électricité 59 000 €, achat de repas 60 000 €, entretien de voiries 58 000 €, contrats de maintenance 26 000 €, fournitures 17 000 €) ■ Charges de personnel 463 101 € (personnel titulaire 274 600 €, Ursaaf 60 000 €) ■ Dépenses imprévues 2 500 € ■ Subventions et participations 167 918 € (subventions aux associations 12 050 €, participations aux syndicats intercommunaux SIEP, SIHO 25 000 €, SDISS 41 000 €, indemnités élus 57 000 €) ■ Intérêts de la dette 33 392 € ■ Dotation aux amortissements 10 769 € ■ Autofinancement 70 513 €

Recettes de fonctionnement



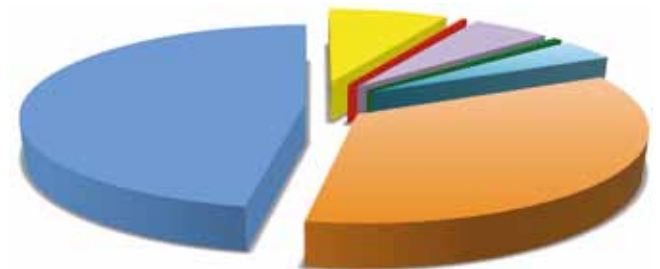
■ Atténuation des charges 29 520 € (assurance maladie du personnel) ■ Produit des services 90 700 € (portage repas et cantine scolaire 60 000 €, TAP-garderie 16 000 €) ■ Impôts et taxes 769 545 € (impôts sur les ménages 553 225 €, dotation solidarité communautaire 54 244 €, taxe sur les pylônes 65 000 €) ■ Dotations subventions participations 136 764 € (DGF 73 499 €, dotation solidarité rurale 22 297 €) ■ Revenus des immeubles 22 150 € ■ Produits exceptionnels 1 200 €

Recettes d'investissement



■ Excédent antérieur 511 817 € ■ Cautions 700 € ■ Autofinancement 2015 219 379 € ■ Taxe d'aménagement et FCTVA 184 800 € ■ Subventions 70 250 € ■ Emprunt 70 000 € ■ Autofinancement prévisionnel 2016 70 513 € ■ Amortissements 10 769 €

Dépenses d'investissement



■ Remboursement de la dette en capital 92 086 € ■ Cautions 700 € ■ Reversement TAM CAPV 60 519 € ■ Etudes 1 992 € ■ Electrification 43 836 € ■ Acquisitions d'immobilisations 399 070 € (city stade 78 000 €, commerces 160 000 €, gymnase désenfumage et menuiseries rdc est 48 000 €, rénovation appartement 11 600 €, voirie Le Viéron 21 760 €, OAP Sanissard 31 000 €) ■ Travaux 540 925 € (salle des familles 194 260 €, provision route des Rivoires 190 000 €, provisions OAP 90 000 €)

L'Espace des familles est prêt à vous accueillir

La précédente municipalité avait décidé la réalisation d'un espace spécifique pour accueillir manifestations, réunions, soirées, ... dans la limite de 100 personnes (en écartant donc la solution "salle des fêtes"), pour faire face à la saturation du gymnase et son caractère parfois inadapté. La municipalité actuelle a mis ce projet en œuvre. Elle est aujourd'hui heureuse de vous apprendre que l'Espace familles vient de se terminer et est prêt à vous accueillir pour vos fêtes de familles.



Lors du conseil municipal du 19 mai, le règlement intérieur qui fixe les règles applicables lors des locations, a été voté. Ce règlement détermine entre autre, les modalités de réservation, de mise à disposition et de libération des locaux ainsi que les responsabilités. Il sera éventuellement ajusté après une année de fonctionnement. Vous pouvez consulter ce règlement intérieur en vous connectant à

notre site internet et en téléchargeant le dernier compte rendu de conseil.

Les onze articles qui le constituent décrivent :

- Conditions de réservation
- Réservation (pièces à fournir, cautions salle et caution ménage, prix des locations)
- Annulation
- Responsabilité

- Etat des lieux et remise des clefs
- Utilisation de la salle et de son matériel (salle NON fumeur, équipée de : plaque de cuisson, étuve, lave-vaisselle, réfrigérateur)
- Dégradations
- Nettoyage
- Entretien
- Caution
- Non-respect du règlement

Tarifs Vourey				Tarifs extérieur de Vourey			
Associations ou habitants	Tarif location salle	Tarif caution salle	Tarif caution ménage	Associations ou habitants	Tarif location salle	Tarif caution salle	Tarif caution ménage
Location journalière du vendredi 16 h 30 au samedi 22 h 00	200 €	2 000 €	60 €	Location journalière du vendredi 16 h 30 au samedi 22 h 00	400 €	2 000 €	60 €
Location journalière du dimanche 8 h 00 au lundi 8 h 00	200 €	2 000 €	60 €	Location journalière du dimanche 8 h 00 au lundi 8 h 00	400 €	2 000 €	60 €
Location week-end du vendredi 16 h 30 au lundi 8 h 00	400 €	2 000 €	60 €	Location week-end du vendredi 16 h 30 au lundi 8 h 00	700 €	2 000 €	60 €

Vogue et spectacle pyrotechnique

Les forains vous donnent rendez-vous à partir du vendredi 17 juin pour lancer les festivités avec leur traditionnelle soirée à 1 €. Cette année encore, la municipalité s'associe à Pascal Frêne et la société Pandora pour vous proposer samedi soir un spectacle pyrotechnique sur le thème de l'Italie. La buvette sera assurée par l'association Nature Evasion que nous remercions pour son implication. On vous attend nombreux !

Bienvenu à Christian Secchi, naturopathe

Notre commune a le plaisir d'accueillir un nouveau praticien depuis le mois de mars 2016.

Christian Secchi est naturopathe et partage le cabinet de Lydia Verdel, psychologue clinicienne.

Leur adresse commune se situe au 15, route de la Gare à Vourey.

Vendredi 1 avril, lors d'un moment de convivialité avec quelques membres de la municipalité, Christian Secchi nous a donné quelques précisions sur sa discipline.

"Si quelqu'un désire la santé, il faut d'abord lui demander s'il est prêt à supprimer les causes de sa maladie, alors seulement il est possible de l'aider" Hippocrate.

La naturopathie n'est pas une discipline nouvelle puisque son origine remonte aux environs de - 400 ans avant JC avec Hippocrate, père de la naturopathie. Sa vision de la santé est à l'origine des principes de la naturopathie :

- Le pouvoir guérisseur de la nature
- Identifier la cause et la traiter

- Ne pas nuire
- Traiter la personne dans sa globalité sur tous les plans (physique, mental, émotionnel, énergétique...)
- Eduquer et responsabiliser (chaque personne est responsable de sa santé)
- La prévention, mieux que la correction.

L'étymologie du mot naturopathe vient de "the nature's path", le chemin de la nature.

En France, en 1935, Pierre Valentin Marcheseau crée le mot naturopathie à partir du mot latin "natura" (nature) et grec "pathos" (passion, ce que l'on ressent). Ce que l'on ressent de la nature. Aujourd'hui, le naturopathe a deux rôles à jouer :

- un rôle de prévention primaire, d'éducation de santé avec une action en amont de la maladie
- un rôle thérapeutique avec une correction de terrain afin d'arriver à un processus d'auto-guérison suite à des troubles de santé.

La naturopathie se définit comme étant la philosophie, l'art et la science qui visent à

apporter à l'être humain le plus haut degré de santé possible, en lui apprenant à gérer correctement ses habitudes de vie.

La santé dépend essentiellement de quatre paramètres :

- l'alimentation
- un sommeil qualitativement et quantitativement suffisant
- la sérénité mentale
- et l'exercice physique dans la nature



Le verre est éternel ... s'il est jeté dans le conteneur à verre

Dans le cadre de la sensibilisation des habitants au tri du verre, la communauté d'agglomérations du Pays Voironnais va déployer une campagne de communication visant à les informer sur le bon geste de tri. Elle va se décliner dans le courant du mois de juin 2016 sur de nombreux supports.

Près de 370 tonnes de verre par an ne sont pas recyclées car non déposées au bon endroit, explications.

Récupéré et valorisé depuis 1979 sur le territoire du Pays Voironnais, le verre a été le premier matériau à faire l'objet d'un tri sélectif. Aujourd'hui, pour récupérer le verre, il existe 209 points d'apport volontaire répartis sur les 34 communes du Pays Voironnais (conteneurs à verre ou colonnes à verre enterrées pour 12 d'entre eux à Rives, La Buisse, Voiron et Chirens) et 170 points de collecte en porte-à-porte essentiellement pour les professionnels et les habitants des immeubles dans les centres-villes de Voiron, Voreppe, Tullins, Rives et Moirans.

32,28 kg par habitant, c'est la quantité de verre collectée par an, rapportée au nombre d'habitants du Pays Voironnais, soit

2 991 tonnes sur les 34 communes, dont 408 tonnes en porte-à-porte.

C'est un bon résultat mais nous pou-

vons collectivement aller plus loin : c'est ce qui ressort de la comparaison avec les moyennes nationales et ce que nous

constatons dans les bacs à emballages et les poubelles ordinaires grises (pour les déchets résiduels) où le verre est encore présent malgré les consignes de tri.

4 kg par habitant - soit 370 tonnes - par an, ne sont pas jetés au bon endroit.

Trier plus, pourquoi ?

Déposé dans les conteneurs, les colonnes enterrées ou les bacs collectés en porte-à-porte, le verre est éternel : il est recyclable à 100% et à l'infini ! En revanche, lorsqu'il n'est pas jeté dans ces contenants, non seulement, il ne se recycle pas mais, en plus, son traitement coûte cher et sa manipulation par les agents de collecte et du centre de tri peut s'avérer dangereuse.

+ de 60 000 euros : cela correspond au coût de l'incinération et à la perte de recettes, pour la collectivité, des 370 tonnes de verre non triées.

En savoir plus : numéro vert 0800 508 892 (appel gratuit) ou rdv sur www.paysvoironnais.com, rubrique Déchets - A chaque produit les bons gestes.

LE VERRE est ÉTERNEL
s'il est jeté dans le conteneur à verre !

RECYCLABLE À 100% ET À L'INFINI
MÊME QUANTITÉ MÊME QUALITÉ !

DE DÉCHETS DE RESSOURCES PRÉSERVÉES

+ D'INFOS : 0 800 508 892
www.reduisonsnosdechets.fr
www.paysvoironnais.com

Le dispositif de participation citoyenne



Le dispositif "participation citoyenne" a été mis en place afin de faire participer la population d'une commune, d'un quartier ou d'une zone pavillonnaire à la sécurité de son environnement. Le concept est fondé sur la solidarité de voisinage et vise à développer un comportement de nature à mettre en échec la délinquance.

Les objectifs sont de :

- de rassurer la population ;
- d'améliorer la réactivité des forces de sécurité
- d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Basé sur une meilleure remontée du renseignement, ce dispositif est fondé sur un principe simple : "Un doute, une inquiétude : je contacte le référent de mon secteur ou je fais le 17 en cas d'urgence".

Concrètement, des référents volontaires et bénévoles seront nommés afin d'être en relation directe avec les services de gendarmerie pour les informer de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes

et des biens dont ils seraient les témoins. Ces référents participeront également à la sensibilisation de leurs voisins aux problématiques de sécurité. Il s'agit d'un dispositif préventif, destiné à compléter utilement l'action de la gendarmerie.

Animée par la gendarmerie de Moirans, une réunion d'information à la population a eu lieu le jeudi 28 avril 2016. Une cinquantaine de Vouveysiennes et Vouveysiens était présent.

Si vous avez des questions ou si vous êtes intéressés pour vous présenter comme référent, n'hésitez pas à vous présenter en mairie.



Théâtre musical : La GRANGE & COMPAGNIE anime Vourey

Femmes de soie, Hommes de papier

Voici venue dans notre commune, le 26 juin après-midi, une déambulation-spectacle. Ce projet de création artistique, porté par l'association La Grange & Compagnie de Voiron, a pour objectif de mêler les arts de la scène au patrimoine de Voiron et du Pays-Voironnais.

Tout commence par un mariage dont le cortège déambule dans les rues du village. A travers l'histoire de chacun des membres de cette famille, il sera question de retracer, avec des chants, des lectures et des saynètes, l'histoire et les événements qui ont marqué la France et le Pays Voironnais en particulier.

Petites et grandes histoires se mêleront pour évoquer guerres, histoire industrielle et technologique, grèves et catastrophes climatiques, épidémies, vies quotidiennes, métiers et savoir-faire. De lieux en lieux, de nombreux thèmes seront ainsi rappelés...

Le Bal en scène

La même compagnie, mais un tout autre projet pour enchanter notre commune **le 17 juillet**. Après un stage de création ouvert au public (sur inscription), la troupe entamera sa tournée autour de la vie d'un bal et des rapports de séduction.

Un concept interactif : le public participe à un bal populaire moderne. L'orchestre joue et les stagiaires se mêlent au public pour chanter et danser. La mise en scène aménagera des occasions de rencontre, des interactions pleines d'énergie à l'aide de saynètes, d'événements et de chorégraphies simples.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous rapprocher de la compagnie : contact@la-grange-cie.com ou 06 47 26 01 76.



Damien Genevez-Montaz médaillé d'or aux championnats Rhône-Alpes

Les grimpeurs du Sport adapté du Voironnais ont brillé lors de la compétition régionale d'escalade qui s'est déroulée à Andrézieux-Bouthéon, samedi 30 avril 2016.

Sous les encouragements du public, Solène Landru, Nicolas Fernandez, Damien Genevez-Montaz de Vourey, Sébastien Bertozzi, Delphine Blakely, Karine Bouilloud ont remporté l'or dans leur catégorie.

Quentin Graftiau a décroché l'argent et Clément Krumb le bronze. Benjamin Ceriolo et Nicolas Pareillet se sont inclinés au pied du podium en ayant réussi de belles prestations. Ces résultats sont le fruit d'entraînements réguliers, dispensés par Marcelle Michallat et les encadrants d'Amitié nature Voiron.

Toutes nos félicitations à ces jeunes grimpeurs.



Photo P. Blunat

Notre site internet fête ses 3 ans Mais qui fait quoi en coulisse ?

Cela fait déjà trois ans que Vourey a changé d'ère (comme R numérique). Vous vous rappelez peut-être cette première une de notre site www.commune-vourey.fr dont la mise en ligne officielle a été faite le 7 juin 2013.



Quelques mois après son démarrage est apparue La Brève, en remplacement de la Lettre d'information de Vourey créée et diffusée tous les mois par l'association les Compagnons de Volvredo. N'hésitez pas à vous y abonner pour recevoir tous les mois l'agenda de Vourey, les comptes rendus municipaux, les projets et la synthèse des actualités présentes sur notre site. Un simple clic suffit ! La communication à Vourey, historiquement assurée par le seul Vivre à Vourey, a continué à se développer avec la mise en place de notre panneau lumineux qui diffuse les messages de la mairie et annonce les manifestations de nos associations.

Quatre supports permettent donc au

jour d'hui de communiquer à Vourey. Qui que vous soyez, à quel interlocuteur devez-vous vous adresser pour transmettre vos messages, articles et ainsi faire vivre la communication à Vourey ? Qui met à jour notre site, notre panneau ?

L'illustration jointe vous donne la réponse à ces questions.

A titre d'exemple :

- vous êtes une association, vous souhaitez faire passer un message sur le panneau lumineux, vous devez contacter communication@commune-vourey.fr
- vous êtes un particulier, une entreprise et souhaitez mettre à jour l'annuaire, vous devez contacter info@commune-vourey.fr

Qui met à jour les supports d'information ?



CCAS

Lors de la distribution des colis de Noël, nous avons joint un questionnaire pour savoir si des personnes aimeraient faire un repas à la place du colis. Nous avons eu 78 réponses : 54 pour le colis et 24 pour le repas. Compte tenu des réponses, nous maintenons la distribution des colis.

La commission a décidé de relever les tranches de quotient familial pour la participation aux centres de loisirs (centres aérés, séjours) durant les vacances scolaires pour les enfants jusqu'à 16 ans.

Travaux route des Rivoires

Le plan local d'urbanisme (PLU) de Vourey prévoit la création de plusieurs zones d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Ces zones décrivent la manière dont la municipalité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou secteurs de Vourey.

L'extrémité est de la route des Rivoires doit ainsi accueillir deux zones à lotir. Il est indispensable de réaliser et d'anticiper des travaux de sécurisation de cette route qui va voir son trafic augmenter.

La subvention du conseil départemental ne pouvant être obtenue pour 2016, la première tranche des travaux de la route des Rivoires est reportée au premier semestre 2017. Une réunion publique sera organisée à l'automne 2016. Par contre, la subvention du SEDI (Syndicat d'électricité du département de l'Isère) chargé de l'enfouissement des lignes électriques étant versée en 2016, les travaux débiteront prochainement.

Rappel en matière de nuisances sonores



Il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer de la gêne pour le voisinage (exemples : tondeuses, motoculteurs, perceuses, scies électriques, tronçonneuses) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997).

Nous rappelons à nouveau que ces horaires sont plus contraignants que ceux qui étaient indiqués dans l'arrêté municipal propre à Vourey. Merci de les respecter et de respecter vos voisins.

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Un livre référence sur Denis de Salvaing de Boissieu

Ce 21 avril 2016 à 18 h, jour et heure précise de la naissance de Denis de Salvaing de Boissieu (1600-1683) en son château de Vourey appelé aujourd'hui château de Val Marie, fut présenté l'ouvrage écrit par Pierre Pluchot, Vouveysien passionné d'histoire.

Denis de Salvaing de Boissieu a été, pendant une grande partie du XVII^e siècle, une référence en matière politique, juridique mais aussi littéraire. Tribun hors norme, il fut l'ora-

teur du roi Louis XIII auprès du pape Urbain VIII en 1633 ; pape qui lui offrit en marque d'estime, le magnifique reliquaire de velours rouge soigneusement conservé aujourd'hui à l'église de Vourey.

Puis Denis de Salvaing de Boissieu occupa le poste de premier président de la Cour des comptes du Dauphiné pendant plus de trente ans. Poète, défenseur de la noblesse, il avait une vraie passion pour les livres et il qualifiait sa bibliothèque comme étant

"sa plus grande richesse".

Personnage incontournable de son époque, il est resté très attaché à son village natal de Vourey et c'est en 1654 qu'il entreprit la rénovation de son château pour en faire un lieu plus moderne et plus en rapport avec les commodités

du temps et avec l'agrément de sa charge. Il pouvait ainsi à loisir assouvir sa passion pour les sources et les fontaines mais aussi pour les poires qu'il a toujours beaucoup mangées.

C'est aussi à Vourey que Denis de Salvaing de Boissieu fut enterré (en avril 1683) en l'église Saint-Martin de Vourey, dans sa chapelle privée (chapelle Saint-Sébastien qui a aujourd'hui complètement disparu suite aux agrandissements successifs de l'église).

Pierre Pluchot, connu pour sa monographie communale publiée en 1997 sur le village de Vourey, a travaillé de très longues années à la réalisation de cet ouvrage sur Denis de Salvaing de Boissieu et c'est devant un parterre de très nombreux villageois, tous épris de l'histoire du village, qu'il a pu présenter le fruit de son remarquable travail. Et le tout dans une ambiance à la fois festive et joyeuse.

Merci à vous, Pierre Pluchot, qui avez compris depuis fort longtemps et je vous cite, "l'importance de notre histoire et de notre patrimoine, dont nous avons tous la responsabilité et le devoir de transmettre aux générations futures".



Prochaine rencontre des "Petites Matinées"

**Samedi 25 juin à 9 h 30 - Salle de la Galise,
Espace Jean-Roybon - Vourey**

OSER SORTIR DE NOTRE ZONE DE CONFORT



Notre zone de confort porte bien son nom : on la connaît, elle est notre "garantie de sécurité" et en même temps, elle peut être une des causes de notre "mal être" ou de notre "pas tout à fait bien" car elle nous limite dans notre croissance, notre épanouissement.

Sortir de sa zone de confort peut se faire par des petits pas (bonds) hors de nos habitudes :



Pourquoi pas en nous rejoignant à la prochaine Petite Matinée

Et si vous êtes des habitués, des occasionnels des Petites Matinées, vous êtes bien évidemment les bienvenus.

Ce temps se veut être un temps de partage en toute simplicité, de rencontres tout âge confondu, de respect de la parole de chacun (et on n'est pas obligé de parler) et de plaisirs à commencer par le café, thé et petits gâteaux.

Au plaisir de vous rencontrer et de partager

L'équipe organisatrice : Hélène, Jocelyne, Isabelle et Catherine

Vourey en fête

Ce premier dimanche d'avril, le centre du village était très animé. Outre le marché dominical et le traditionnel pucier, les habitants de Vourey ont eu droit à un petit concert presque privé, animé dans le cadre de Jazz en fête, une prestation du Pays Voironnais.

Vourey s'est donc retrouvé bercé au rythme de musique "Jazz New Orléans" avec pour décoration une fresque patchwork de toutes les écoles ayant eu la chance de recevoir les musiciens. La musique adoucit les mœurs : en ce dimanche matin, l'ambiance était douce, festive et conviviale.



Les élèves de Vourey à la boucle de Moïles

Jeudi 28 avril 2016, dans le cadre d'un projet ENS (espaces naturels sensibles) financé en partie par le conseil départemental, les élèves de CE1 / CE2 et de CE2 / CM1 de l'école de Vourey se sont rendus sur le site de la boucle de Moïles et de sa mare pédagogique. Ils ont bénéficié de l'encadrement d'une accompagnatrice spécialisée qui leur a fait découvrir l'histoire et les spécificités de ce milieu protégé, de sa faune et de sa flore.

Avec boîtes, loupes et épuisettes, les enfants ont joué le rôle de naturalistes en prélevant des espèces animales vivant dans cette zone humide. Ils les ont ensuite identifiées grâce à une clé de détermination adaptée. Puis, leurs trouvailles ont rejoint leur biotope.

La journée s'est achevée, en classe, par un récapitulatif sur les oiseaux d'eau et leurs particularités. Les enfants étaient ravis de cette sortie.



Préparer l'entrée au collège

Sur les 23 CM2 de Vourey, 7 élèves iront au collège de Moirans. Les futurs collégiens sont allés visiter les locaux du Vergeron accompagnés par leur maîtresse Carine Fillet. Reçus par le principal M. Dubut, ils ont pu profiter du self de la cantine. Afin de mieux les plonger dans l'ambiance, il leur a même été possible d'assister à des cours par petits groupes. Espérons que cette visite désacralisera ce grand saut qu'est l'entrée au collège, souvent source d'inquiétude autant pour les élèves que pour leurs parents.



Nettoyage de printemps



Que de monde !!

Samedi matin 12 mars, à une semaine du printemps officiel et qui semblait cependant déjà là depuis de nombreuses semaines, se sont rassemblés à l'Espace Jean-Roybon plus de quarante volontaires, voureysiennes et voureysiens dont plusieurs enfants, pour notre traditionnel nettoyage de printemps.

UNE FOULE EXCEPTIONNELLE pleine de dynamisme par ce matin frais et gris.

Après les discussions matinales, la tasse de café, jus de fruit, pain,

fromage et saucisson, les volontaires se sont répartis les différentes routes et zones du village. Les uns dans la plaine, les autres le long de la route nationale ou sur les coteaux. Armés de gants, bottes, gilets jaunes, casquettes et bien sûr sacs poubelles, c'est dans la bonne humeur que les équipes se séparaient aux alentours de 9 h 00 emmenées par le camion municipal et le tracteur de Jean-Luc.

Un grand merci à tous et à l'année prochaine pour un nouveau temps de convivialité.

Une salle du conseil resplendissante

Le programme des expositions 2016 a débuté tambour battant, dès le mois de janvier 2016.

Durant cinq mois, quatre expositions se sont succédées dans la salle du conseil de Vourey pour le plus grand plaisir des yeux. Pour commencer, l'exposition "Ballade" au grand verger de "Sottomar", comprendre Martine Guillet-Lhermite de La Buisse, a été exposée du 25 janvier jusqu'au 15 février.

Du 23 février au 13 mars, l'artiste peintre Louis Gagez, diplômé des Beaux Arts de

Rouen en 2004, a exposé quelques unes de ses œuvres. L'artiste nous disait "Mon but dans l'art est plutôt un positionnement qu'un but. Je ne sais plus qui a dit la peinture c'est l'élaboration dans la lenteur, ça me correspond bien, un travail honnête, calme et réfléchi, loin de vaine agitation du monde. Je travaille sur de grandes toiles recouvertes de matière. Je provoque des accidents en ponçant, grattant et laissant couler la peinture, la couleur ruisselant sur ces grandes tartines".

A partir du 21 mars, c'est Pierre-Yves Videlier

qui a pris le relais et a exposé de nombreux graphiques.

Plusieurs croquis de personnages de films hollywoodiens ont ainsi été suspendus comme des acteurs de séries japonaises.

Pour terminer ces expositions printanières, du 16 avril au 8 mai, Isabelle Blot de Montferrat nous a fait profiter des "Fleurs et paysages de notre région". Au programme quatorze tableaux présentant de nombreuses fleurs très colorées et des paysages locaux (cime du Mont Aiguille, lac de Billieu, ...)



▲
Isabelle Blot



▲
Martine Guillet-Lhermite



▲
Louis Gagez



▲
Pierre-Yves Videlier

Chop'in Vourey : une belle naissance

Le samedi 30 avril dernier a eu lieu la première édition du salon de la bière artisanale, Chop'in Vourey. Douze brasseurs représentant la région Rhône-Alpes avaient répondu présents à l'invitation des organisateurs, les membres du club de foot Vourey-Sports.

Toute cette belle aventure, le fruit d'une longue préparation, a enfin pu exister. Grâce à l'enthousiasme d'une bande de bénévoles motivés, et l'aide de quelques mécènes comme la commune de Vourey que nous tenons à remercier, nous avons pu faire vivre à Vourey une belle expérience.

Tout a commencé pour Chop'in Vourey il y a un an et demi, et une proposition d'un membre de Vourey-Sports sur l'organisation d'un salon de la bière. Très vite l'idée a fait son chemin, le club s'est mis en branle et a décidé de se lancer dans l'aventure. Il n'y avait plus qu'à !!

Plus de 150 brasseries artisanales sur la région, on allait quand même bien arriver à en faire venir quelques-uns. Et bien que Vourey reste un petit village au milieu de l'Isère, ils ont très vite répondu positivement. Un, puis deux, puis trois, et ainsi de suite. Ça marche !!!!!

Quelques mois de préparation plus tard nous voilà ce fameux samedi 30 avril à 10 h 00, et l'ouverture du salon. Le point d'orgue d'un peu de travail quand même. Et plein de questions : est-ce qu'ils viendront ? Est-ce que les brasseurs seront satisfaits ? Est-ce que les visiteurs vont découvrir de belles choses ? Midi ! Peu de visiteurs ! L'inquiétude ! Et puis

de plus en plus de monde ! Le sourire des organisateurs, et des brasseurs. Et plus de 600 visiteurs plus tard, le premier salon des bières artisanales de Vourey fermait ses portes.

Est-ce que vous vous souvenez - pour celles et ceux qui sont venus - des brasseur(se)s que vous avez rencontrés ?

Il y avait Née Bulleuz, de Grenoble, avec ses bières très acidulées, et puis la brasserie du mont Aiguille, du Trièves, des gens super gentils, qui sont repartis sans plus aucune bière. La brasserie des bières du Temps aussi, de Champier, était présente, et que dire de Yves de la brasserie Attract'Yves de Coublevie. On aurait pu passer des heures à son stand.

Le Rhône était aussi très bien représenté avec Ninkasi, la brasserie lyonnaise, ainsi que Terre de Bières de Limas et Bulle d'Orge, le petit poucet, de Oullins près de Lyon.

L'Ardèche était aussi venu en force avec Patrick de la brasserie Ceven'ale, avec sa bière au miel de chataignier dont tout le monde me parle encore. On avait son voisin de la brasserie des Rieux, tous les deux près d'Aubenas, avec des bières au doux nom de Coironess ou encore la Basaletik, la Jeanette. Et enfin la brasserie Freemousse de l'Ardèche du nord (ouais faut pas mélanger les deux Ardèche !) Enfin, l'Ain était représenté par l'énergique Neli de la Brasserie des 2 Frères, et la Savoie par la brasserie artisanale de Sabaudia, BAS que vous croiserez sûrement dans les superettes du coin.

Voilà, nous on a qu'une seule envie, c'est de recommencer l'année prochaine. Même lieu, même week-end (le dernier d'avril), peut être le dimanche au lieu du samedi mais on aura le temps de vous en reparler.



Ju Jutsu Défense Vourey

Au cours de cette saison le club de Ju Jutsu Défense a organisé quatre matinées découvertes de la self défense.

Ces matinées ont été riches d'enseignements, des instructeurs venant de Bourgogne, de Lyon, de Voiron nous ont présenté leur manière d'aborder la self défense.

Le thème du premier stage, "Quel comportement à adopter face à une attaque verbale ou physique". Les bénéfices de cette matinée ont été reversés à l'association "Nos enfants MENKES". Lydia et Grégory, fondateurs de cette association nous ont présenté le sens de leur action associative.

Le deuxième stage, "Apprendre à se libérer de diverses saisies, ceinturages, étranglements..."

Le troisième stage, "Les techniques de base de la self défense", techniques qui permettent de contrôler un agresseur par de simples pressions ou légères frappes sur les points vitaux.



Le thème de la quatrième matinée, "L'auto défense et la découverte du grappling et combat au sol" (techniques de contrôle, immobilisation et soumission d'un adversaire).

Les cours de ju jutsu défense et les stages sont

accessibles à tous, les entraînements sont adaptés en fonction du gabarit des participants, de l'âge ...

Les techniques sont simples et ne demandent pas d'effort, il n'y a pas de compétition dans cet art martial.

Les entraînements ont lieu tous les jeudis de 18 h 30 à 20 h, salle de l'Olon, Espace Jean-Roybon au 65, rue de la Fontaine Ronde.

Renseignement :

Michel Scaccialupi 04 76 35 51 29

Adresse du blog

<http://scaccialupimichel.blogspot.fr>



Vourey-Sports prépare l'avenir...

Partant de constats communs – diminution du nombre de joueurs par club, jeunes joueurs se tournant vers d'autres sports, obligation de regrouper des joueurs si on veut constituer des équipes complètes, diminution du nombre de bénévoles et difficulté à trouver des moyens financiers – les clubs de foot des communes de Vourey, Tullins et Saint-Quentin se sont réunis autour d'une table pour discuter.

Un objectif partagé par les trois clubs en est ressorti : rassembler nos forces, nos moyens et nos licenciés, pour constituer des équipes et un destin commun, basé dans un premier temps, sur les équipes de jeunes.

Après ces premiers constats, un groupe de travail interclub s'est mis en place pour proposer la mise en place d'un groupement de jeunes pour la saison 2016-2017. Ce groupement permettra d'obtenir un effectif potentiel de quatre équipes en catégorie U13, une en U18 féminines, deux en U15, une en U17 et

une en U19 (effectif prenant en compte les effectifs de chaque club sur la saison 2015-2016).

L'organisation et le mode de fonctionnement précis de ce nouveau groupement a été présenté lors de l'assemblée générale extraordinaire de Vourey-Sports le lundi 23 mai 2016 à 19 h. La proposition actuelle est qu'il sera coprésidé par les présidents de chacun des trois clubs.

L'identité visuelle du groupement, bien que non encore arrêtée, sera un mélange des trois clubs existants. Ses couleurs devraient être donc rouge, bleu et blanc. La proposition actuelle du nom du groupement est "Groupement Fure Isère" afin de représenter les deux rivières communes à nos trois villages. Le nouveau logo est aussi en cours d'élaboration, ainsi que les tenues. Les tarifs des licences ont été remis à plat pour qu'elles soient les mêmes dans les trois clubs.

Pour rappel, un jeune qui jouerait dans une catégorie du groupement, est licencié dans un des trois clubs (une licence purement groupement n'existe pas).

Par ailleurs nous profitons de cette tribune pour vous informer que nous souhaitons accueillir de nouveaux dirigeants (personne venant nous rejoindre au sein du conseil d'administration pour nous aider à animer notre association), d'éducateurs (pour assurer les entraînements et le coaching d'une équipe) et des accompagnants (pour aider l'éducateur lors des rencontres le WE) pour toutes les catégories. Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre contact dès à présent avec le président Emmanuel Nolin au 06 32 64 85 37 ou à l'adresse mail vs.nolin.e@sfr.fr.

Rappel : l'assemblée générale ordinaire de fin de saison se tiendra le vendredi 10 juin à 18 h 30 dans l'Espace Jean-Roybon.

... et salue le passé

Nous avons appris avec émotion et tristesse le décès de Fernand Milord à l'âge de 73 ans.

Il faisait partie de ceux, qui, il y a tout juste 40 ans avaient participé et beaucoup contribué à la création de l'école de foot de Vourey-Sports.

Homme passionné, dynamique et dévoué, il était toujours présent, et on pouvait toujours compter sur lui, pour tout.

Fernand et son épouse Monique avaient quitté Vourey il y a une vingtaine d'années pour aller prendre leur retraite dans l'Allier, mais nous ne les avons jamais oubliés.

A toute sa grande, sympathique, et attachante famille nous présentons nos sincères condoléances.



La Boule de Vourey

La saison 2016 démarre très fort, avec le premier mai le traditionnel Challenge Tomai.

Une particularité cette année la victoire de l'équipe C. et D. Retuga, J.-M. Romain, F. Mior, et A. Primavera devant celle de J. Eyraud, R. Chatel, J.-M. Burllet et E. Gerlat de Moirans par 13 à 1.

Un grand bravo à cette équipe qui reprend ce challenge laissé depuis longtemps à nos adversaires.

Merci à nos collègues et à la municipalité de Moirans qui nous ont permis le repli au boulodrome couvert en raison de fortes pluies.

La semaine suivante nous avons organisé les pré-fédéraux doubles première épreuve régionale des championnats de France bouliste.

Une centaine de joueurs a apprécié la qualité de nos jeux tracés sur le terrain stabilisé, mis à notre disposition par Vourey-Sports et la municipalité, merci à eux pour leur implication.

Sur quatre équipes locales engagées aucune n'a franchi la partie qualificative, dommage car deux équipes ont perdu très près du but.

Au programme à venir

Dimanche 12 juin, le challenge R. Perier, 16 triplettes en trois parties système Aurard

Le jeudi 7 juillet, notre 16 quadrettes vétérans

Le dimanche 24 juillet, le challenge Anny Marché en hommage à notre Anny partie bien trop tôt, en doublettes mixte et déjà presque plein

Le samedi 27 août, le challenge de la municipalité, une occasion pour tous les membres de sociétés locales ou volontaires de venir nous rejoindre et s'essayer à notre sport.

Le samedi 17 septembre, le challenge Gabi Fornoni une rencontre en tête à tête en mémoire de notre ami bouliste.

Nous terminerons nos activités par la matinée boudins du **dimanche 23 octobre**, en espérant vous voir très nombreux pour cette sympathique dégustation.



L'association Après l'école

Après l'école s'informe et se forme

Afin d'être plus efficace, de nous ressourcer et de toujours apprendre, l'équipe de bénévoles répond présente à des temps de formation.

Deux temps forts ce printemps

● Une conférence sur les troubles dys, animée par Mme Vetroff, présidente d'Apedys, association de parents d'enfants dyslexiques a eu lieu le mardi 2 février en soirée.

Cette soirée a réuni 50 personnes dont 30 personnes de Vourey et 20 personnes extérieures à notre village : Tullins, Saint-Jean-de-Moirans, Voreppe et Voiron.

50% des personnes seraient intéressées par une suite sur ce sujet.

Un temps de formation est envisagé pour l'année 2016/2017.

50 % des personnes seraient intéressées par

d'autres conférences sur l'apprentissage : nous réfléchissons.

● Une formation proposée par le Pays Voironnais les 1^{er} et 2 avril

"Posture de l'intervenant dans l'accompagnement à la scolarité et rapport à l'autorité"

Cette formation a réuni 27 intervenants salariés ou bénévoles du territoire sur deux jours et a été animée par Catherine Blanc, présidente de l'association "Après l'école".

Six de nos bénévoles ont participé à ce temps fort de rencontres avec d'autres structures, de réflexion...

Le Pays Voironnais soutient activement le réseau des structures d'aide à la scolarité dont Vourey fait partie : c'est vraiment un plus pour notre association.

Après l'école au quotidien

Côté primaire : lundi soir 16 h 30 – 17 h 45

Elèves et intervenantes toujours assidus dans le travail et aussi dans les jeux, lecture et dessin : quelle belle énergie et quels beaux liens créés !

Côté collège et lycée : mercredi soir 17 h 30 - 19 h

Dernière ligne droite de l'année avec les préparations aux examens et notamment le BAC pour plusieurs jeunes.

Si vous souhaitez avoir des informations en tant que bénévole ou élève, vous pouvez passer à la salle des Associations le lundi ou mercredi ou nous contacter :

Catherine Blanc 06 23 81 41 54

ou cblanc.croissance@laposte.net

L'APEV

Une année riche en activités et rencontres se termine

Mais avant les grandes vacances ce sera le moment de la fête de l'école le vendredi 1^{er} juillet.

Dès 15 h, vos enfants pourront profiter pleinement du château gonflable, des jeux et bien sûr de promenades à poneys.

Après le spectacle organisé par les enseignantes, vous pourrez vous restaurer près de la buvette-snack, saucisses, merguez, hot-dog, frites etc. vous attendent. C'est le moment de partager en famille, entre amis les beaux souvenirs de cette année scolaire.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont aidé cette année, et par avance toutes celles qui nous apporteront leurs idées et leur aide pour la réussite des manifestations à venir.

Nous vous donnons rendez vous le jeudi 1^{er} septembre devant l'école, nous serons heureux de vous offrir un café.

En attendant nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Les bénévoles de l'APEV



Pioupiou de Vourey

Lors de ce premier semestre 2016, les Pioupiou ont mis l'accent sur la volonté des assistant(es) maternel(les) d'évoluer dans leur métier et ce à trois niveaux.

Tout d'abord grâce aux bénéfices réalisés avec les ventes de raviolis, nous avons pu bénéficier d'une formation sur le thème de la communication parents, enfants, nounou. Les échanges et le relationnel sont fondamentaux dans notre profession.

Ensuite cette année, nous avons pu participer à la "grande semaine de la petite enfance" lors de sa 3^e édition. Le thème était l'enfant créateur : grâce à certains accessoires fournis, nous avons pu faire des ateliers tels que le sable magique, créer

des bulles avec du savon liquide, découvrir les couleurs. D'autres restent à explorer. Enfin dernier point, deux de nos collègues vont passer une partie du CAP de petite enfance juin 2016.

Nos rencontres le mardi matin continuent à enrichir petits et grands sur le plan humain et social. Les enfants se familiarisent avec d'autres adultes et petits copains et nous assistant(es) maternel(les) échangeons sur nos pratiques professionnelles (les petites astuces des nounous) ainsi que sur la partie administrative de notre métier (contrat, impôts...)

Nous aimons aussi nos rencontres avec vous lors de nos manifestations pour la vente des raviolis et la fête d'automne. Des moments simples où nous pouvons partager avec vous sur notre association.

Pour finir notre citation : "Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite."

Nous vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances.



Tennis à Vourey

Tout d'abord un grand merci à tous les licenciés ou amis, qui nous ont aidés pour l'organisation de notre 19^e pucier, et à ceux qui sont venus y faire un tour le 30 avril. On s'inquiétait un peu, vu les nuages et le nombre de puciers aux alentours le même jour, mais finalement les gens sont venus en grand nombre - plus de mille entrées, et une affluence soutenue pour la buvette. De quoi bien aider le coût salarial des professeurs et les frais de matériel.

Côté raquettes ça joue au tennis et au badminton !! Les cours des enfants et adultes continuent jusqu'à fin juin, un groupe des adhérents hommes jouent régulièrement sur les terrains de tennis les samedis matins et les adeptes du badminton se rencontrent pour jouer au gymnase les jeudi soirs. Avec les beaux jours qui arrivent, si vous aussi vous avez envie de frapper quelques balles, nous vous rappelons qu'il est possible de prendre une licence d'été. Plus d'information sur notre site web, ou passez voir Xavier un samedi matin (entre 10 et 12). Que ça soit pour profiter du beau temps, faire du sport, ou préparer une compétition toutes les raisons sont bonnes !

En parlant de compétition, félicitations à Alexandre, Aubin, Jules, et Matthieu qui ont représenté Vourey dans un challenge Tennis Isère pour les 11/12 ans, et qui ont bien réussi. Ils sont actuellement en lice pour les finales (dates à confirmer). Bravo les garçons et bonne continuation !!

Pour clôturer la saison, nous organisons des tournois internes pour les adhérents du club.

L'aile badminton a déjà démarré, et pour le tennis un tournoi avec quatre catégories est prévu à partir du 28 mai : familles, doubles (une adulte et un enfant de - 10ans), jeunes de 10 à 14 ans, adultes femmes, et adultes hommes. Avec les finales prévues pour le samedi 2 juillet. A vos raquettes tennis et badminton et à bientôt sur les terrains/au gymnase.

Dernière info : l'assemblée générale du tennis/badminton aura lieu le 2 juillet à 11 h au club-house.

Sportivement, le bureau, Marie, Xavier, Cathy, Chrystele et Jane

www.tennis-vourey.com



De gauche à droite : Jules, Matthieu, Alexandre et Aubin

L'Association "Nos Enfants Menkes"

Nous tenons à remercier deux associations voureysiennes "Les Pioupiou de Vourey" ainsi que "Le Ri d'Olon" pour leurs dons au profit de notre association.

Cela nous prouve encore une fois que les habitants de Vourey ont le cœur sur la main !

Dans nos nouveautés, nous avons un nouveau logo et nos plaquettes de présentation de l'association sont enfin terminées.

Prochains événements

- Nous participons à un congrès médical très important qui va apporter de très bonnes évolutions sur la maladie de Menkes en juin.
- Le 7 octobre à 20 h 30, réservez d'ores et déjà votre soirée, pour ce

qui sera la première du tout nouveau spectacle de Serge Papagalli au gymnase de Vourey. Nous vous en dirons plus dans le prochain Vivre à Vourey. Passez un joli mois de juin ainsi que de bonnes vacances d'été !

Contacts

Siège social : 15, route de la Gare - 38210 VOUREY

Vourey : Lydia VERDEL (secrétaire) et Grégory BOISSIEUX (trésorier adjoint) Tel : 06.72.79.68.60 ou 07.70.28.41.68

Mail : nosenfantsmenkes.vourey@gmail.com

Facebook : <http://www.facebook.com/pages/Nos-enfants-menkes>



La Gaule voureysienne

Amis pêcheurs, notre assemblée générale s'est déroulée le dimanche 28 février 2016 à la maison des Associations et une permanence pour la vente de nos permis s'est tenue le dimanche 6 mars 2016. Nous remercions nos fidèles sociétaires pour leur présence et aussi pour avoir fait de la publicité auprès de leurs amis pour augmenter la vente de nos permis. L'ouverture de la truite était le samedi 12 mars (toujours le deuxième samedi du mois de mars) ainsi nous n'avons pas effectué de lâcher pour cette occasion mais nous l'avons décalé volontairement le samedi suivant pour nos sociétaires, et nous verrons si cela a été approuvé par tous.

Nous vous indiquons également que notre concours annuel se déroulera le **dimanche 26 juin 2016 à l'étang de la Roize** : les formalités d'inscription vous seront envoyées plus tard.

Si vous avez des demandes particulières ou autres n'hésitez pas à nous contacter :

MARIE CHRISTINE PENON : 04 76 07 21 05

JEAN GAUTHIER : 04 76 07 20 66

BRUNO VIDELIER : 06 83 91 80 68

Bonne continuation à tous et toutes

Le bureau de La Gaule voureysienne

Le Relais d'assistant(e)s maternel(le)s - RAM

- Le Relais est, après la dissolution du SIVOM du Pays de Tullins, rattaché depuis le 1^{er} janvier 2013 au Centre communal d'action sociale de Tullins et de Vourey.
- L'équipe du relais est au service des parents et des assistant(es) maternel(les) pour :
 - Les accompagner dans leurs recherches de modes d'accueil, leurs démarches administratives (convention collective, contrat de travail...)
 - Répondre aux questions liées au bien être des enfants
 - Organiser des temps de réflexion en commun (les relations, l'alimentation, les rythmes de vie...)
 - Proposer des temps de jeux, de bricolage, de peinture, de chansons et de plaisir partagé.

Il propose :

Un accueil individuel au relais à Tullins :

- deux permanences en libre accueil les lundis et vendredis de 14 h à 18 h
- une permanence les mercredis matins

de 8 h à 12 h (uniquement pour la remise de documents ou prise de rendez-vous). Il est également possible de prendre rendez-vous en dehors de ces permanences pour cela passez ou téléphonez au Relais.

Martine Le Gall

La Conciergerie

Clos des Chartreux - CS 20058

38347 TULLINS CEDEX

Tél/répondeur : 04 76 07 88 93

Des accueils collectifs à la salle du foyer logement de Vourey auront lieu les jeudis 2, 9 et 23 juin, de 9 h 30 à 11 h 30

Contact : Pascale Heinrich

Une liste des nounous agréées sur Vourey est tenue à jour par le RAM et disponible à l'accueil de la mairie, renseignez-vous !

Parce que grandir n'est pas toujours un jeu d'enfant, avec vous, le RAM veille à l'écoute et au respect de chacun, petit ou grand.

Les loisirs ne cessent de se renouveler

Notre région regorge de loisirs en tout genre. Pour les tester ou simplement nourrir votre curiosité, voici six activités mises en avant parmi tant d'autres.

A l'intérieur...

● Les escape games

Pionnière, la ville de Grenoble a fait la une avec la multiplication de ses jeux d'évasion. Enfermés dans une pièce en équipe de deux à six joueurs, vous devrez résoudre une multitude d'énigmes pour vous échapper en moins de 60 minutes. Choisissez votre univers !

Grenoble www.challengetheroom.fr
www.live-escape.net
www.smartlabquests.fr

● Les laser games

Plongés dans l'obscurité et dans une atmosphère souvent futuriste, vous serez munis d'un gilet et d'un pistolet laser pour parcourir le labyrinthe.

Votre objectif est ensuite simple : marquer un maximum de points en visant les cibles lumineuses présentes sur les gilets de vos adversaires.

Voiron www.24minuteschrono.fr

Grenoble www.lasergame-evolution.com

● Le Bubble foot

Entrez dans votre bulle pour une partie de foot revisitée. Quel que soit votre niveau footballistique, la qualité principale ici est d'oser se lancer et rester debout le plus longtemps possible !

Fontaine www.shoot-maboul.com

Meylan www.bubblebump.fr/grenoble

A l'extérieur...

● Le téléski nautique

Du ski nautique sur un plan d'eau ! A la place du bateau à moteur, la traction est assurée par un système de câbles. Osez aussi les variantes : wakeboard (planche), kneeboard (planche à genoux) ou encore la bouée tractée

Moirans www.addict-wake.fr

● Le stand-up paddle

Un sport d'équilibre avant tout. Debout sur

vosre planche, il faudra solliciter tout votre corps pour ramer sans tomber à l'eau !

Charavines www.ycgc.org

Moirans www.addict-wake.fr

● Les accro-branches

Prenez de la hauteur pour vivre votre aventure en toute sécurité ! Les parcours dans les arbres vous offrent différentes épreuves, toutes aussi ludiques que physiques : échelles, tyroliennes, balançoires, poutres, filets. Selon vos envies, votre niveau, ou encore votre âge, choisissez le parcours qui vous conviendra le mieux pour en profiter pleinement.

Voiron www.parc-brunerie.com

Autrans www.vercors-aventure.com

Le Sappey www.if38.com

Pour allier loisirs et proximité, vous pouvez découvrir l'ensemble des activités proposées dans le Pays voironnais, en consultant directement le site www.paysvoironnais.info.

Calendrier des manifestations (juin à septembre 2016)

Juin	Dimanche 5	Expo vente (espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Vendredi 10	Assemblée générale (salle de l'Olon)	Vourey-Sports Football
	Dimanche 12	Challenge Perier (espace Jean-Roybon)	La Boule voureysienne
	Sam 18 et Dim 19	Vogue (parc municipal)	Mairie
	Samedi 25	Petites matinées "Oser sortir de notre zone de confort" (salle de la Galise)	Mairie et Catherine Blanc
	Dimanche 26	Femmes de soie, hommes de papier spectacle déambulatoire tout public	La Grange & Cie et Pays Voironnais
	Dimanche 26	Concours de pêche (étang de la Roize)	La Gaule voureysienne
	Lundi 27	Pique nique Yoga (espace Jean-Roybon)	Yoga
Juillet	Vendredi 1 ^{er}	Goûter des vacances (devant l'école)	APEV
	Vendredi 1 ^{er}	Fête des écoles et spectacle de fin d'année (espace Jean-Roybon)	APEV et écoles
	Jeudi 7	Concours des vétérans (espace Jean-Roybon)	La Boule voureysienne
	Dimanche 17	Atelier danse de salon et Le Bal en scène (place)	La Grange & Cie et Pays Voironnais
	Dimanche 24	Concours mixte (espace Jean-Roybon)	La Boule voureysienne
Août	Vendredi 26	Journée du retraité (espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 27	Challenge de la municipalité	La Boule voureysienne
	Jeudi 25	Journée du groupement Fnaca Tullins-Vourey (espace Jean-Roybon)	Fnaca
	Mardi 30	Don du sang (espace Jean-Roybon)	Ri d'Olon
Septembre	Samedi 3	Forum des associations (espace Jean-Roybon)	Commission Animation Mairie
	Lundi 5	Réunion des associations (salle du conseil)	Commission Animation Mairie
	Vendredi 9	Tournoi des vétérans (espace Jean-Roybon)	Amicale des vétérans VS
	Samedi 10	Tournoi féminin	Vourey-Sports Football
	Samedi 17	Challenge Fornoni (espace Jean-Roybon)	La Boule voureysienne

Calendrier établi par la mairie, commission "Animation", en collaboration avec les associations de Vourey.

Certaines dates sont susceptibles de changer.

Retrouvez le détail et la mise à jour de votre agenda des manifestations directement sur notre site internet <http://www.commune-vourey.fr> > Rubrique AGENDA

Chantier de réhabilitation/extension de l'EHPAD Val-Marie

Contexte de l'opération

L'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Val-Marie prend place au cœur du bourg de Vourey dans un environnement particulièrement remarquable et unique : 38 résidents habitent un château du XVII^e siècle situé au centre d'un parc paysager de 4 ha.

L'état général du bâti, comme celui du grand parc, témoigne d'un effort constant dans l'entretien du patrimoine et souligne l'attachement fort des habitants de la maison à leur environnement. Le sentiment de bien-être ressenti par tout visiteur est immédiat ; il se lit sur les visages des résidents de la maison. Un charme réel habite les lieux. Cependant le bâtiment est ancien et subit un avis défavorable de la commission de sécurité et d'accessibilité. Par ailleurs il ne correspond plus aux normes d'habitabilité attendues aujourd'hui en terme de prise en charge des personnes âgées, notamment au regard de la surface des chambres.

Une analyse du bâti et de ses contraintes a montré l'impossibilité de restructurer l'établissement sans envisager une extension importante. Un scénario minimaliste de mise en conformité de l'existant a été regardé de près. Il s'est heurté à trois obstacles majeurs :

- Nécessite de condamner un nombre important de lits pendant les travaux
 - Nécessite de construire une extension de chaque niveau du château pour respecter les surfaces nécessaires aux différents locaux (selon l'arrêté d'avril 1999)
 - Coût important, notamment en cas de rénovation du niveau 2 du château (partie sous les toits)
- C'est ainsi que nous sommes arrivés à ce projet qui s'articule autour des deux points forts suivants :

- Construction d'une extension permettant de transférer tous les résidents accueillis aujourd'hui dans la maison à l'issue d'une première phase de travaux.
- Rénovation du rez-de-jardin, du rez-de-chaussée et du niveau 1 (le niveau 2 sous toiture sera libéré de tout usage). La réalisation de ce projet est la seule garantie de pouvoir conserver sur ce site l'EHPAD actuel.

Les fondements du parti architectural

Nous avons souhaité un projet qui respecte un principe fondamental central :

- Garder le château existant, avec toute sa richesse patrimoniale et historique, comme élément central du site, et dissimuler autant que possible l'extension sur l'arrière du château de façon à conserver le caractère et le charme du lieu.
- L'extension ne doit pas être visible depuis le village de Vourey et elle doit s'estomper derrière le château lorsque l'on arrive sur le site.
- Enfin l'architecture doit rester humble dans son traitement pour ne pas courir le risque de venir contrarier les qualités architecturales du château existant.
- Le château lui-même est conservé à l'identique dans le projet.

Le projet

Organisation fonctionnelle

Le projet architectural permet d'accueillir 49 résidents, pour 38 aujourd'hui. Il comprend :

- La construction d'une extension au nord du château d'une capacité totale de 38 lits répartis en 22 lits au RDC (dont une unité Alzheimer avec jardin extérieur sécurisé de 12 lits) et 12 lits en étage.
- La rénovation du niveau 1 du château qui accueille 11 chambres
- La rénovation partielle des deux rez-de-chaussée du château, qui ne

comprennent pas de chambres.

Le dernier niveau du château, actuellement occupé par des chambres, est vidé de tout usage et condamné dans le cadre du projet.

Le fil conducteur de la rénovation envisagée consiste à maintenir en l'état tous les locaux existants et qui ne changent pas de fonction, en y prévoyant uniquement les travaux nécessaires à la mise en sécurité incendie et mise en conformité accessibilité.

Éléments architecturaux

Le château existant

Les façades du château existant reçoivent une rénovation à l'identique, avec réfection de l'enduit extérieur et reprise des éléments de zinguerie et rives de toiture endommagées. Les toitures sont conservées. Les menuiseries extérieures récemment remplacées sont conservées ; il subsiste quelques menuiseries non remplacées qu'il est prévu de remplacer à l'identique ; les volets bois actuellement dangereux sont remplacés par des volets roulants. La colorimétrie du projet reprend fidèlement les teintes existantes du château.

L'extension

Nous avons choisi une architecture horizontale mettant en scène des volumes recouverts de toitures terrasses végétalisées, dans l'objectif de limiter l'impact du volume construit (une architecture de toiture aurait eu pour effet d'augmenter le volume construit et de venir en contrariété avec les toitures du château dont la forte pente constitue un élément fort de l'identité du lieu). Une architecture de toiture serait une erreur.

Les façades de l'extension sont revêtues d'un enduit minéral de tonalité gris clair sur isolation extérieure à l'exception d'une partie centrale légèrement émergente de la façade principale, traitée en zinc à oints debout, rappelant ainsi le matériau de zinguerie du château.

Cet élément est destiné à marquer la nouvelle entrée accessible de l'EHPAD, tout en rythmant le volume créé, là encore, pour en limiter l'impact visuel. La mise en œuvre de zinc à oints debout permet de donner une verticalité ponctuelle au projet d'extension et ainsi répondre avec discrétion au rythme du château marqué par ses tours d'angle.

Dates clés et budget

Les dates clés

Première phase (extension)

- Démarrage de la phase préparatoire : du 15/02/2016 au 14/03/2016
- Démarrage des travaux : 15/03/2016, durée des travaux : 12 mois, soit du 15/03/2016 au 14/03/2017
- Opérations préalables à la réception du 14/03/2017 au 31/03/2017 ;
- Réception le 01/04/2017 ;
- Levée des réserves, commission de sécurité, du 01/04/2017 au 30/04/2017.

Phase intermédiaire

- Déménagement du château et transfert des résidents : du 01/05/2017 au 15/05/2017.

Seconde phase (réhabilitation du château)

- Démarrage de la phase préparatoire : du 15/04/2017 au 14/05/2017
- Démarrage des travaux : 15/05/2017, durée des travaux : 8 mois, soit du 15/05/2017 au 31/01/2018 ;
- Opérations préalables à la réception du 01/02/2018 au 15/02/2018
- Réception le 15/02/2018,
- Levée des réserves, commission de sécurité : 16/02/2018 au 15/03/2018.

Montant des travaux : 5 890 000 € TTC

